

2018

SUJET & CORRIGÉ

SYNTHÈSE DE TEXTES

CONCOURS
ECRICOME
TREMPIN 1 & 2

APRÈS
BAC+2/BAC+3/BAC+4

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ DURÉE : 3 heures

La note de synthèse porte sur une question de culture générale, le plus souvent en relation avec le monde contemporain, même si sa formulation est classique voire traditionnelle. Cette épreuve renvoie donc à des interrogations qui ne doivent pas surprendre les candidats et qu'ils ont même vraisemblablement déjà rencontrées : l'écologie, le pouvoir, l'argent et la justice, la technocratie, l'école, la solitude, l'art contemporain, la sécurité ont été les thèmes des sujets ces dernières années.

Cette épreuve comporte deux parties la synthèse de texte proprement dite et une réflexion argumentée.

Trois extraits d'œuvres proposent des approches différentes de la question. Le candidat doit mettre en évidence tout l'intérêt de la confrontation de ces points de vue. Il lui faut donc mettre en rapport les pensées des trois auteurs, présenter leurs points d'accord, leurs oppositions, l'originalité de chaque perspective. Cette synthèse requiert la compréhension fine des textes, le discernement de l'essentiel, la pertinence du choix des thèmes qui organiseront la synthèse et mettront en valeur les thèses diverses. Pour faciliter la lecture de cette note, elle doit être introduite. Son plan, annoncé, doit être clair et efficace ; il mène à une conclusion laquelle dégage l'essentiel de cette synthèse.

La réflexion argumentée permet au candidat de répondre personnellement à une interrogation en liaison avec le domaine des extraits. Saisir l'enjeu de cette question, élaborer une résolution argumentée, illustrée et néanmoins personnelle, rester concis : telles sont les qualités requises pour cette seconde partie de l'épreuve.

L'épreuve de note de synthèse permet ainsi aux candidats de mettre en avant leur culture générale et personnelle, leurs qualités de jugement : analyse et synthèse, discrimination entre l'essentiel et l'accessoire, ainsi que leurs aptitudes face à l'expression écrite, qu'il s'agisse de la compréhension fine ou des formulations et compositions rigoureuses et élégantes.

Le sujet est précédé chaque année de l'exposé détaillé des consignes notamment formelles que doivent respecter les candidats. Est précisé également le barème des sanctions en cas de non-respect de ces consignes.

■ CET EXERCICE COMPORTE DEUX PARTIES OBLIGATOIRES

1. — SYNTHÈSE (60 % de la note)

Le candidat rédigera une note de synthèse, titrée, présentant les idées essentielles des trois textes de ce dossier, en s'abstenant d'énoncer tout jugement personnel et en évitant toute citation ou toute paraphrase. Il confrontera les points de vue exposés par les auteurs sur l'objet commun de leurs réflexions. Confronter signifie mettre en valeur les convergences et les divergences entre les auteurs, ce qui implique bien évidemment que chaque idée soit attribuée à son auteur désigné par son nom.

Cette note comportera 550 mots (+ ou - 50 mots). Toute tranche entamée de 25 mots, au-delà ou en deçà de ces limites, entraînera une pénalisation d'un point, avec un maximum de deux points retranchés. Le titre ne compte pas dans le nombre de mots. Les références aux auteurs et aux textes cités sont comptabilisées.

On appelle mot toute unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Les lettres euphoniques ne sont pas considérées comme des mots. Un millésime (2015 par exemple) est un mot. La mention d'un auteur (patronyme voire prénom plus patronyme) est comptabilisée comme un mot. À titre d'illustration : « c'est-à-dire » compte pour quatre mots, « aujourd'hui » pour deux mots et « va-t-on » pour deux mots, car « t » en l'occurrence lettre euphonique, ne compte pas. Le candidat indiquera le nombre de mots à la fin de sa synthèse. Il insérera dans le texte de sa note de synthèse, tous les cinquante mots, une marque très visible, faite à l'encre et composée de deux traits : //, cette marque sera reproduite dans la marge. Il donnera aussi un titre à la synthèse du dossier. Ce titre ne compte pas dans le nombre de mots mais sera pris en compte pour affiner la notation.

■ LES ÉLÉMENTS DE LA NOTATION SERONT LES SUIVANTS

- Perception de l'essentiel (c'est-à-dire compréhension des idées et élimination de l'accessoire, aptitude à mettre en évidence les points communs et les divergences), pertinence du titre.

- Composition d'un compte rendu aussi fidèle et aussi complet que possible (c'est-à-dire restituant exhaustivement la confrontation). La synthèse doit être entièrement rédigée et ne pas comporter d'abréviations ou de noms d'auteurs entre parenthèses par exemple.

- Clarté de la synthèse, c'est-à-dire, aptitude à présenter clairement ce dont il est question, à élaborer un plan rigoureux et pertinent envisageant successivement les différents aspects du thème, à exposer ces aspects dans des paragraphes distincts, éventuellement en ouvrant chacun à l'aide d'une question, à faire ressortir nettement ce plan par la présence obligatoire de courtes introductions et conclusion en tête et en fin de la synthèse.

- Présentation matérielle et expression : orthographe, syntaxe, ponctuation, accentuation, qualité du style, vocabulaire (clarté et précision, absence d'impropriétés, maîtrise des polysémies). Un barème de pénalisation sera appliqué en cas d'inobservation des règles de l'expression écrite : 3 fautes = -1 point, 6 fautes = -2 points. Le retrait maximal de points pour la formulation est de deux points.

- Respect des consignes données. En cas de non-respect des consignes autres que celles portant sur la formulation ou la quantité de mots, il sera enlevé au maximum un point au total. 2. —

■ **RÉFLEXION ARGUMENTÉE (40 % de la note)**

Ensuite, par un paragraphe de 120 à 150 mots maximum, le candidat répondra à la question suivante :
Le jeu a-t-il une place à l'école ? Le candidat justifiera sa réponse, personnelle, avec un ou deux arguments essentiels qu'il peut éventuellement illustrer.

CORRIGÉ

■ Synthèse de textes en 550 mots (texte en italique)

(La fourchette est large, se situe entre 500 et 600 mots, et permet de ne pas excéder les bornes, et est à respecter : un mauvais décompte peut coûter au moins 3 points).

Titre possible (Rappel méthodologique : il n'entre pas dans le décompte)

L'homme comparé à la machine

Introduction

Rappel méthodologique : elle comporte 5 éléments : une entrée en matière qui présente le thème du dossier, une problématique, la mention des auteurs, l'identification de la thèse de chacun et l'annonce du plan.

L'être humain est parfois comparé à une machine : dans quelle mesure peut-on assimiler un être pensant, corps et âme, à une machine entièrement matérielle ? Au dix-septième siècle, La Mettrie, dépasse le dualisme cartésien en faisant de l'homme un être entièrement matériel et rationnellement organisé. Jacques Ellul, philosophe contemporain du progrès de l'informatique, rappelle que le cerveau humain a un fonctionnement bien différent de celui de l'ordinateur et Patrick Juignet le rejoint en soulignant la part d'autonomie de la pensée contrairement à l'assimilation du cerveau à une machine.

Développement

Rappel méthodologique : chaque partie du développement est précédée d'une question.

Le fonctionnement du cerveau est-il mécanique ?

Pour La Mettrie, effectivement, le cerveau est un organe du corps, qui fonctionne rationnellement et mécaniquement comme l'ensemble du corps physique, et l'homme est entièrement uni matériellement. Mais Jacques Ellul souligne que le cerveau n'a pas de fonctionnement aussi formel que celui d'un ordinateur et qu'il peut surprendre, paraître imprévisible, contrairement au traitement informatique. Patrick Juignet le rejoint sur ce point, en précisant que l'ordinateur fonctionne en série, après programmation, alors que le cerveau est plus spontané et plus complexe finalement. Il critique directement le courant matérialiste, trop réducteur selon lui.

La pensée est-elle alors complexe ?

Effectivement, Patrick Juignet souligne que la pensée permet à l'homme d'élaborer des représentations, et l'oppose aux rouages des machines et à l'ordre rigoureux des messages électriques qui fonctionnent dans

l'ordinateur. Elle a donc une certaine complexité, que Jacques Ellul analyse plus précisément, en l'associant à des réactions émotionnelles, des plaisirs, des sentiments, qui font la spécificité et la complexité de notre nature humaine. Si La Mettrie reconnaît bien la présence de toutes ces émotions qui font varier la pensée, il en propose un fonctionnement entièrement mécanique, et la simplifie en en faisant une partie du cerveau, capable de se développer, mais conjointement avec les différents organes, et capable de produire des mouvements réguliers dans le corps.

L'homme est-il alors un être déterminé ?

Il le serait selon La Mettrie, puisque l'âme se réduit à cette matière qui pense, et le principe de mouvement qui anime le corps n'est pas une entité spirituelle, mais se trouve à l'origine des nerfs : ainsi, toutes les manifestations de notre sensibilité peuvent s'expliquer rationnellement. En revanche, Jacques Ellul s'intéresse à la prise de décision, pour montrer qu'elle n'est pas entièrement logique, mais intègre au contraire bien des processus irrationnels. L'homme est capable de délibérer et de rompre des cas difficiles, dont la résolution dépasse la pure logique abstraite de la machine. Patrick Juignet va même jusqu'à distinguer l'autonomie et la liberté de choix de la pensée humaine, par rapport à celle de l'ordinateur, ce qui l'amène à faire une critique morale et sociale de tout déterminisme. Celui-ci en effet pourrait justifier toute forme de manipulation et ferait de l'homme une chose et non un être de droit, responsable et libre.

Conclusion

Rappel méthodologique : elle rappelle le plan suivi et répond à la problématique posée dans l'introduction.

En définitive, le fonctionnement du cerveau est bien associé au reste du corps physique dont il fait partie, mais ne peut être considéré comme semblable à l'ordre rigoureux de l'ordinateur. La pensée est plus complexe au sens où elle dépasse une logique mécanique, et peut surprendre. Ainsi, une approche contemporaine, moins matérialiste que la pensée classique de La Mettrie, insiste sur la liberté et la responsabilité de l'homme, qui échappe ainsi à un déterminisme matérialiste pouvant sembler réducteur. L'homme peut difficilement être entièrement assimilé à une machine.

579 mots

■ CORRIGE DE LA REFLEXION ARGUMENTEE

Remarque : ce corrigé n'est qu'un exemple de réponse, car le sujet vaste permet d'envisager bien d'autres arguments et d'autres références.

Le comportement humain correspond aux actions et des réactions humaines, résultant de mécanismes physiologiques, et permettant une adaptation au milieu environnant. L'homme semble bien avoir un comportement mécanique. En effet, l'individu en groupe se rallie au comportement collectif, comme les moutons de Panurge, chez Rabelais. Prenons l'exemple de la publicité : elle utilise cette tendance pour conditionner le consommateur et le pousser à l'achat. De plus, l'environnement socio-culturel et l'éducation influencent le comportement individuel et la pensée. Ainsi, l'individu est régi par des influences parfois inconscientes, qui peuvent se manifester automatiquement, indépendamment de la volonté. Néanmoins, l'homme se caractérise surtout par l'autonomie de sa pensée, qui le différencie du comportement instinctif et inné de l'animal. Il peut choisir et c'est en choisissant qu'il manifeste sa liberté, en devenant ce qu'il est, selon Sartre, philosophe existentialiste.

147 mots

APPRECIATIONS DES CORRECTEURS

■ LA SYNTHÈSE

Remarques générales sur le Sujet 2018

Le sujet de cette année a été choisi pour son actualité. Le thème de l'homme-machine est une interrogation incontournable de notre monde contemporain, marqué par l'essor des nouvelles technologies et de leur lien de plus en plus profond avec le corps humain et notre environnement quotidien.

Le corpus proposé réunit ainsi trois auteurs : deux textes contemporains, qui interrogent en particulier les rapports entre l'homme et l'ordinateur, mais aussi un texte du XVII^e siècle (texte 1), légèrement décalé par rapport aux deux autres, à la fois dans le temps et dans la thématique traitée. A cet égard, ce sujet ressemble à ceux des dernières années qui intègrent systématiquement un texte plus ancien.

Toute la difficulté de cet exercice de synthèse venait de là. Il s'agissait de relier de façon pertinente ce texte plus ancien aux deux autres, et à traiter les trois textes en leur accordant respectivement autant de place, sans trop privilégier ni associer trop étroitement les plus récents (textes 2 et 3).

Le texte de la Mettrie (texte 1) proposé cette année était assez difficile d'accès, tant par la langue que par l'argumentation développée. En effet, sa thèse, qui date du XVII^e siècle, contemporaine de celle de Descartes, est la suivante : l'homme est un être uni, matériel, rationnellement organisé. D'où son argumentation : la pensée fonctionne comme des ressorts, il y a un principe moteur, qui est un principe matériel de mouvement, issu de l'organisation de tout le corps. Enfin, ce qui pense est une partie du corps. Il n'y a donc pas de dualisme entre l'âme et le corps, contrairement à Descartes : l'âme est la partie du corps physique qui pense, se trouve dans l'organe du cerveau, et dépend totalement des organes du corps. A cet égard, bien des neurologues contemporains qui cherchent les conditions matérielles des opérations mentales, s'inscrivent directement dans la lignée de la Mettrie.

En revanche, Le texte de Jacques Ellul (texte 2) montre comment, aujourd'hui, le fonctionnement de l'ordinateur diffère de celui du cerveau humain, et que l'on ne peut associer le mécanisme et la pensée. Il montre ainsi que la pensée a une part d'imprévisibilité, et que l'humain n'est pas le rationnel, étant fait de passions et de sentiments. Puis il considère en particulier la prise de décision, en ce qu'elle n'est pas entièrement logique, mais intègre des facteurs irrationnels.

Quant à Patrick Juignet (texte 3), il critique le matérialisme actuel, qui associe trop radicalement le cerveau à une machine. Le cerveau ne fonctionne pas en série, il est à la fois plus spontané et plus complexe que l'ordinateur. Puis, il montre que la pensée est autonome et non hétéronome, ce qui amène une critique morale et sociale du déterminisme.

La problématique générale invitait donc à se demander dans quelle mesure l'homme, être pensant, peut être associé à une machine. A partir de là, on pouvait envisager par exemple de réfléchir sur le fonctionnement mécanique du cerveau, la complexité de la pensée et la question du déterminisme.

Dans ces conditions, il était attendu des candidats de faire preuve de rigueur et de précision dans leur lecture et leur compréhension des textes, avant même leur mise en relation. Certains ont ainsi réuni toutes les qualités attendues pour une synthèse, l'articulation d'une réflexion cohérente qui traite de façon pertinente et équilibrée l'ensemble des documents proposés, et une restitution dans un langage clair et correct. Les meilleures copies ont pu obtenir les notes maximales de 19 et 20/20.

Il faut reconnaître que dans l'ensemble le format de l'exercice a été respecté. Mis à part quelques copies extravagantes qui dépassent 600 voire 650 mots (!), ou d'autres qui ont apparemment manqué de temps, le nombre de mots imparti a été respecté, et le décompte fait systématiquement.

Mais comme chaque année, plus du tiers des candidats a perdu des points pour des erreurs d'orthographe ou de syntaxe. Il faut voir dans la maîtrise de la langue un paramètre important de réussite, et une compétence à travailler. Les difficultés d'expression ne sont pas une fatalité : il existe beaucoup de moyens disponibles aujourd'hui pour y remédier et nous conseillons vivement aux futurs candidats de considérer comme une matière incontournable la connaissance de leur langue.

De plus, le manque de méthode s'est fait sentir : les principes de la synthèse sont parfois méconnus. Trop de candidats se contentent encore de résumer les textes, puis de juxtaposer leurs résumés sans les relier. D'autres confondent la synthèse avec la dissertation ou se contentent de proposer les idées des auteurs sans faire référence à eux. D'autres encore proposent bien une synthèse mais en ajoutant un plan apparent en tête des parties et des paragraphes. Rappelons l'évidence : Il est essentiel de bien respecter les modalités de l'exercice pour le réussir.

■ LA REFLEXION ARGUMENTEE

Elle portait cette année sur la notion de « comportement » humain, et relève donc du domaine culturel et sociologique. IL s'agissait de montrer « dans quelle mesure », et cette question invitait les candidats à traiter « en quoi » et « jusqu'où », c'est-à-dire de montrer le bien-fondé de la question mais aussi ses limites. Le danger de cette question large était de rester dans la banalité et de bien choisir des exemples à la fois variés et bien appropriés.

■ APPRECIATIONS DES CORRECTEURS

■ LA SYNTHÈSE

Le jury est unanime sur le manque de maîtrise de la langue française, au niveau de l'orthographe et la grammaire, du non seulement à une préparation insuffisante dans ce domaine, mais sans doute aussi à un manque de relecture. Il faut absolument intégrer la relecture dans le temps de l'exercice et comprendre qu'une copie non relu est une copie inachevée. Des confusions étonnantes apparaissent entre le nom de l'auteur (Jacques Ellul) et celui de l'éditeur (Calman-Lévy), ou, pour le texte de La Mettrie, entre la date de publication (1747) et d'édition (1921), ce qui ferait donc de lui un auteur contemporain.

Quant à la méthodologie, beaucoup de correcteurs ont souligné le manque d'organisation de la synthèse, parfois centrée exclusivement sur les rapports entre l'homme et l'ordinateur. Certains ont noté que le texte de La Mettrie avait été parfois mal contextualisé, ou mal compris, l'« âme » faisant souvent l'objet d'un contresens, étant prise pour une entité spirituelle. Certaines copies vont même jusqu'à juxtaposer trois résumés, montrant un manque total de méthode : dans ce cas, la note ne peut être que de 1 point sur 12. Rappelons que l'essentiel de l'exercice tient dans la confrontation explicite des idées, et qu'il est préférable que les 3 auteurs se trouvent dans chacune des 3 parties. Certains trichent sur le décompte, ce qui enlève 4 points (2 de triche, 2 de décompte), ce qui est bien regrettable, même si ces copies sont rares.

■ LA RÉFLEXION ARGUMENTÉE

La majorité des correcteurs déplorent le manque de prise en compte des termes du sujet : le « comportement » a malheureusement été souvent laissé de côté, pour amener une réflexion banale sur l'assimilation de l'homme à une machine. La question posée a été très souvent réduite à celle de l'assimilation du comportement humain à une machine et non aux limites qu'elle peut rencontrer.

Quant à la structure de la réponse, elle se limite trop souvent à des exemples, voire à un seul exemple. Combien de fois Les Temps modernes de Chaplin ont été cités, et le sempiternel « métro-boulot-dodo » a été évoqué ! Quelques copies ont même fait du hors sujet.

Néanmoins, certains correcteurs ont relevé des références plus recherchées et très pertinentes, comme les automates de Vaucauson, 1984 de George Orwell ou bien même *le Mythe de Sisyphe* de Camus. Cela montre bien qu'il est recommandé et efficace de faire des liens entre le thème proposé et sa culture personnelle.

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Il convient pour réussir cette épreuve de respecter son format et d'appliquer la méthodologie adéquate. A cela s'ajoute un réel travail de l'expression écrite, qui permet, sinon de gagner des points, au moins de ne pas en perdre. Un entraînement régulier, une pratique des textes classiques, pour se familiariser avec une langue soutenue, à partir des annales des années précédentes, et une pratique de l'expression argumentée tout au long de l'année permettront à coup sûr aux futurs candidats de mettre toutes les chances de leur côté.